



Des sagesses en action

ÉDITORIAL



De nombreux souhaits avaient été formulés pour 2020. Le Grand Débat amenait une réflexion alliant expérience et sagesse. Dans un esprit d'ouverture, alors qu'il avait déjà intégré dans ses rangs les anciens Conseillers généraux et autres grands élus,

Gamha, appelait les anciens adjoints au maire à le rejoindre. Le scrutin municipal, permettrait d'accueillir de nouveaux et nombreux adhérents pour, selon la devise de Gamha, « servir encore ! » Tous les espoirs étaient permis.

Hélas, les confinements et autres contraintes allaient avoir raison de cet enthousiasme.

Pourtant, infatigables optimistes, les anciens maires attendaient des lendemains qui chantent en 2021.

Hélas encore, on redécouvrait le mot funeste de couvre-feu !

Notre vie sociale, brutalement paralysée, a entraîné la mise à l'arrêt du fonctionnement de notre groupe... pendant deux ans.

Toutes mes pensées s'envolent vers ceux qui nous ont quittés pendant cette période terrible et qui n'ont pas été accompagnés comme ils devaient l'être. Un grand regret !

Une seule et belle rencontre restera gravée dans les mémoires et notamment dans celles des 21 anciens maires et maires adjoints à qui Gamha a remis l'honorariat, il y a quelques semaines. Cette journée était chargée d'émotions : au plaisir de se retrouver s'ajoutait celui de dire merci à ces 21 anciens élus qui ont consacré une partie de leur vie à leur village et à leurs

concitoyens. 2022 est là : toujours partants, les anciens maires et adjoints sont déjà nombreux sur la liste des adhérents.

D'avance, je les remercie pour leur engagement dans Gamha.

Marie-Christine Renaud

Présidente du Gamha - Ancienne maire de Sigottier

SOMMAIRE

Éditorial

I — Gamha a vingt ans	1
I — Réunion du bureau	1
II — Conseil d'administration	2
III — Assemblée générale ordinaire	2
IV — Assemblée générale extraordinaire	4
V — Honorariat	4
VI — Tribune libre	4

I — RÉUNION DU BUREAU

SAVINES-LE-LAC, LE 25 JUIN 2011,

C'est avec un très grand plaisir et avec beaucoup de sincérité que les membres du bureau se retrouvent.

Adhérents

Le point est fait sur la liste des adhérents : au nombre de 53 à ce jour.

FAMAF

Élections municipales 2020 : la Famaf a offert une plaque à la commune de chaque strate, ayant le meilleur résultat de participation.

Finances

Samuel rappelle les résultats. La comptabilité est à jour. La subvention demandée au Conseil départemental, pour 2021 a été allouée : 1 500 € (1 392 € en 2020).

Honorariat

Il y a 23 lauréats. Trois maires ont présenté leur candidature, alors qu'ils n'avaient pas le nombre d'années de mandature suffisant ! La préfecture rejette la candidature d'Edmond Francou : sa mandature a été exercée dans deux communes, Laragne et Garde-Colombe. Cependant, le nombre d'années était suffisant.



Gamha a vingt ans : après sa déclaration en préfecture (en décembre 2001) c'est la première réunion décentralisée à Saint-Jean-Saint-Nicolas (Pont-du-Fossé).

Cérémonie

Raymond est chargé des relations auprès du président de l'Association des maires et du président de l'Association des maires ruraux.

Il est envisagé aussi de consulter le président du Conseil départemental... ou alors d'organiser nous-mêmes la cérémonie et trouver une salle suffisamment grande... Chaque candidat recevra son arrêté dans un cadre préparé par Mado...



Les membres du bureau se retrouvent avec plaisir.

Le prochain Conseil d'Administration

... est prévu pour la fin août. Une demande est faite à Rémi Costorier, pour une salle à Lardier. Sans réponse de sa part ni d'autres maires contactés, la proposition de la salle des fêtes au Bersac est retenue, à la date du 5 novembre.

Assemblée générale 2021

Demande faite à Christian Hubaud, pour une salle à Pelleautier, demande plusieurs fois renouvelée — pas de réponse à ce jour. Le 5 novembre, on décidera du lieu : Le Conseil départemental ou La Roche des Arnauds

Documents et sujets à prévoir pour le CA et pour l'AG

- Bilan financier
- Le BP 21 — Le BP 22 pour la demande subvention au Département
- Le renouvellement des administrateurs — non fait en 2020 — est à faire en 2021.

Sortie conviviale

Le muséoscope du Sauze,
L'Hôtel de Région...

Les contraintes sanitaires refroidissent les ardeurs... ■

II — CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 5 novembre, Le Bersac

L'accueil est fait dans la salle des fêtes du Bersac.

La présidente remercie Dominique Drouillard, maire du Bersac qui a mis à disposition la salle des fêtes communale, à titre gracieux. Ce sont d'agréables retrouvailles après une longue période d'isolement.

Une pensée pour les anciens maires disparus : Jean-Paul Reynier, maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas et conseiller général du Haut Champsaur et tous ceux dont l'avis de décès n'a pas été porté à la connaissance du Gamha.

Hommage

Il est décidé qu'un hommage sera rendu à Jean-Paul Reynier, membre fondateur de Gamha. Une plaque sera déposée sur sa tombe, en présence de la famille, le 6 décembre 2021. Seuls les anciens élus et amis de Jean-Paul Reynier seront invités.

Adhésions — Cotisations

Le montant annuel de la cotisation reste inchangé : 25 €
- Lors des rencontres, chacun règle son repas à l'ordre de Gamha, pour un montant de 25 €.

Le nombre d'adhésions pour l'année 2021 est de 57 au 5 novembre 2021.



Diverses mises au point et avenir sont à l'ordre du jour.

III — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LE 5 NOVEMBRE, LE BERSAC

Les divers rapports et propositions du conseil d'administration sont adoptés à l'unanimité des membres présents.



*Le vice
président
Jean-Pierre
présente
le rapport
d'activités*

Rapport moral de la présidente

Rapport d'activités

Rédigé et présenté par Jean-Pierre Eyraud, vice-président du Gamha.

« Bonjour à tous,

La période des vœux battant son plein, notre association "Groupe des anciens maires — Gamha" n'échappe pas aux souhaits tout à fait légitimes de connaître une année 2020 dynamique, chargée en rencontres et en activité, le conseil d'administration et plus encore le bureau se déclarant très motivé, objectif que peut émettre toute association occupant pleinement le terrain.

La *commune d'Upaix* nous offre à Rourebeau un cadre très accueillant pour notre première réunion "communale" de l'année 2020. Nous sommes le 17 janvier.

Monsieur le maire, Abel Jouve (avec à ses côtés Messieurs Charles Aillaud ainsi que Roger Febvre et Henri Meivohon tous trois anciens maires d'Upaix et des communes voisines de Monétier Allemont et Ventavon) présente la commune de façon détaillée quant à ses données caractéristiques, son économie, sa dynamique pour servir son développement tourné vers la transition énergétique au travers de divers équipements publics et privés. Il expose la position des communes dans la "super" communauté des communes du Buëch — Sisteronais (qui en rassemble soixante-trois) avec fiscalité unique et la compétence eau au niveau communal... jusqu'en 2026.

Un large tour d'horizon de la vie de l'association Gamha est effectué : "évolution" des adhésions, journal, finances, calendrier des prochaines réunions, assemblée générale et congrès Famaf, les prochaines élections municipales du printemps et l'opération "Marianes du civisme" qui leur est liée.

L'après-midi est marquée par l'intervention de Patricia Morhet-Richaud, sénatrice. Un moment d'échanges fort motivant sur les thèmes d'actualité de la loi Engagement et proximité d'une part, du loup d'autre part. Madame la sénatrice salue tout l'intérêt que présentent les études menées dans le cadre du Gamha.

C'est à Embrun que se tient mardi 11 février le premier conseil d'administration.

Les différents volets qui "meublent" la vie de notre association sont épluchés dans le détail.

En tout premier lieu la force de nos adhésions, les prochaines échéances des élections municipales avec les "Marianes du civisme" et notre contribution pour motiver les électeurs à accomplir leur devoir civique en votant massivement, puis pour tenter de recruter de "futurs anciens élus maires et adjoints".

La vie administrative du Gamha — au travers de l'ordre du jour qui prévaudra lors de l'assemblée générale à programmer — accapare notre attention : Samuel et Christian font "parler les chiffres" du compte administratif 2019 et du budget prévisionnel 2020 ; le renouvellement des membres du conseil d'administration par tiers permet de "voyager" dans le département pour trouver dans la mesure du possible une bonne couverture territoriale.

L'équipe dirigeante du Gamha, à l'écoute de l'allocution d'accueil de Dominique Drouillard, maire de la commune Le Bersac (à gauche de la photo)



Christian Brun, ancien maire de la commune Le Bersac, arbore la médaille d'argent, entouré de son épouse et de ses amis du Groupe des anciens maires.



Madame la maire d'Embrun, Chantal Eyméoud, nous rappelle le salon des élus écrivains reçus avec plaisir à l'automne dernier. Collant à l'actualité des prochains mois, elle présente sa vision du "bien vivre à Embrun". Depuis de nombreuses années, la transition énergétique mobilise les collectivités locales du secteur avec un équipement en plein développement des chaufferies bois : le troisième schéma prospectif est bien avancé, avec le souci d'une maîtrise totale de toute la chaîne.

Élan stoppé le 17 mars en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19, le confinement "sévit"... jusqu'au 11 mai.

Ce n'est que le 8 septembre que les membres du bureau se retrouvent avec grand plaisir à Savines-le-Lac.

Le point est fait quant à nos effectifs adhérents, les Marianes du civisme liées aux résultats des élections municipales... ouvrant un "créneau" pour inciter les "nouveaux anciens maires et adjoints" à adhérer. Une quinzaine d'anciens maires seraient concernés par l'honorariat.

Les résultats financiers de l'année 2020 sont présentés, le dossier de demande de subvention pour 2021 auprès du département est "figolé".

Le calendrier de l'automne est arrêté. Hélas, nouveau confinement à compter du 30 octobre qui "bloque" les prévisions de fin d'année.

Une fin d'année douloureuse pour beaucoup... avec le décès de Jean Luc Renaud, mari de notre présidente, puis le décès de Jean Paul Reynier, membre fondateur et vice-président du Gamha. Nous exprimons notre vive sympathie aux familles si cruellement frappées par ces départs. L'année 2021 sera-t-elle plus sereine, plus "confortable" ? Il convient de l'espérer, formulant le vœu de pouvoir marquer le 20^e anniversaire de notre structure, et de saluer comme il se doit l'honorariat de nos collègues à même de nous rejoindre. »

Rapport financier

Le trésorier, Samuel Petermann, présente le Compte administratif 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Les produits : 3 367,00 € — Les charges : 2 503,00 €
Excédent : 5863,74 €

Budget prévisionnel 2022 : le trésorier présente le Budget prévisionnel 2022 équilibré à 30 965 €.

La subvention du Conseil départemental d'un montant de 1 500 € a été attribuée en juin 2021.



Honorariat : les récipiendaires entourent la présidente Marie-Christine et Mado qui a conçu les encadrements ainsi que des membres du bureau du Gamha

Distinction

Le Gamha s'est associé à l'association des médaillés de la Jeunesse et des sports afin d'honorer Christian Brun, l'un des membres fondateurs du Gamha qui a œuvré dans de nombreuses associations depuis le début de sa carrière d'enseignant. C'est la médaille d'argent qui lui a été remise, ce qui a donné lieu à une sympathique manifestation.

IV — LE 15 DÉCEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'accueil est fait par le président du Conseil départemental. Il regrette que son emploi du temps ne lui permette pas d'assister aux travaux de l'assemblée et surtout de participer à la remise de l'honorariat aux maires et adjoints. Les membres présents entérinent les rapports présentés lors de la dernière réunion.

Élection au Conseil d'administration

Les membres du conseil se renouvellent par tiers, chaque année. Cela n'ayant pu se faire en 2020 pour cause de crise sanitaire, les élections de ce jour concernent le tiers renouvelable en 2020 et celui de 2021. Dont acte. ■

V — HONORARIAT DES MAIRES

Cette cérémonie fait suite aux travaux de l'assemblée générale du 15 décembre. Elle est présidée par la présidente du Gamha à qui se joint le secrétaire général de la préfecture. N'ont pu participer à la cérémonie, les présidents du Conseil départemental, de l'association des maires 05 et de l'association des maires ruraux.

Les récipiendaires :

Ils sont vingt-et-un à recevoir l'honorariat : chacun reçoit son arrêté des mains des diverses personnalités. ■

V — TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur et chers amis,

Après une longue transition de mille et quelques heures, tout à l'air de remonter en surface... Ouf.

Nous rencontrer serait la meilleure manière à mon avis, sinon la plus sage. Une rencontre, avec ou sans masque apparaît possible aujourd'hui, selon chacun d'entre nous, mais je me plierai à 1^{re} décision choisie... Donc tout dépendra de la présidente et d'une majorité.

Une première rencontre contribuera à éplucher les points essentiels :

1 Transition écologique : il me semble que ce serait le point d'une importance capitale, et mondiale... Mais chacun doit avoir son avis

2 La crise sanitaire fut plus ou moins difficile à supporter selon l'habitat, la santé des individus, leur résistance, leur moral, mais de toute façon pénible et parfois insupportable.

3 J'ajouterai, en ce qui me concerne, une proposition importante et en profondeur, en ce qui concerne les prochaines élections, sachant qu'une très forte majorité hurle au changement... Mais lequel et comment ?

Depuis fort longtemps, j'ai opté pour un gouvernement citoyen... Et cela apparut dans quelques-uns de mes écrits. Mais ce qui est plus grave ce serait que l'on retombe dans la guerre de Partis qui, si l'on parcourt l'Histoire depuis 1945, va se poursuivre pour la France et son peuple, sa lente décadence.

Mais bien sûr cela se discutera dans un sympa tour de table, entre autres... Espérant nous retrouver en bonne santé, Aimée et Jean vous adressent leurs meilleurs souhaits de bonne santé. À bientôt

Jean Germanaz

Groupe des anciens maires des Hautes-Alpes (Gamha)

Hôtel du Département Place Saint-Arnoux 05000 GAP

gamha@gamha.org

Imprimerie CopyMix 2 avenue de Provence 05300 Laragne-Montéglin

Directrice de publication : Marie-Christine Renaud, présidente

Comité de rédaction : Raymond Marigne, Jean-Pierre Eyraud, Jacques Achery, Christian Brun.

Dépôt légal : 08/2018 — Date de parution : janvier 2022 - N° : ISSN : 2608-7898

